

Chers clients, chers amis, chers collègues,
Dear customers, friends, colleagues,

Voici notre newsletter n°120 du mois de décembre 2022/janvier 2023. Toute l'équipe **EXPERTOX** vous souhaite une bonne lecture.

*Here is our 120th newsletter of December 2022/January 2023. The entire **EXPERTOX** team wishes you a good reading.*

Premier trimestre 2023 : Adoption du règlement sur l'étiquetage des 82 allergènes.

L'annexe III du règlement CE n°1223/2009 sera amendée afin d'y ajouter les 82 nouveaux allergènes à étiqueter. Afin de faciliter l'étiquetage et la compréhension des consommateurs, certaines substances similaires ont été regroupées dans une seule entrée et un « grouping name » sera à utiliser pour l'étiquetage du produit. Dans ce cas, il faudra effectuer la somme de toutes les substances d'une même entrée. Le seuil d'étiquetage de 0,01% pour un produit rincé et 0,001% pour un produit non rincé reste inchangé.

For our English-speaking customers, friends, colleagues,

First quarter of 2023: Adoption of the regulation on the labelling of the 82 allergens.

Annex III of the EC regulation n°1223/2009 will be amended to add the 82 new allergens to be labelled. In order to facilitate the labelling and the understanding of consumers, some similar substances have been grouped in a single entry and a "grouping name" will be used for the labelling of the product. In this case, the sum of all substances in the same entry will have to be calculated. The labelling threshold of 0.01% for a rinsed product and 0.001% for a non-rinsed product remains unchanged.

Stratégie pour la durabilité dans le domaine des produits chimiques : L'évolution des règlements

- Règlement cosmétique : Une proposition réglementaire est attendue pour le premier trimestre 2023. Quelques changements sont attendus avec notamment l'harmonisation de la définition des nanos, et l'inclusion d'avantage de substance dans l'article 15 du règlement.
- Règlement CLP : Publication des travaux du parlement Européen et du conseil le premier trimestre 2023.
- Règlement REACH : Comité d'examen de la réglementation jusqu'au premier trimestre 2023 et révision du règlement REACH estimé au dernier trimestre 2023.

For our English-speaking customers, friends, colleagues,

Chemicals Sustainability Strategy: Regulatory expected changes

- **Cosmetic Regulation:** A regulatory proposal is expected in the first quarter of 2023. Some changes are expected, including the harmonization of the definition of nanos, and the inclusion of more substances in Article 15 of the regulation.
- **CLP Regulation:** Publication of the work of the European Parliament and the Council in the first quarter of 2023.
- **REACH Regulation:** Regulatory review committee until the first quarter of 2023 and revision of the REACH regulation estimated in the last quarter of 2023.

Allégations environnementales interdites

Conformément au décret n° 2022-748 du 29 avril 2022, « Il est interdit de faire figurer sur un produit ou un emballage, neuf à destination du consommateur, les mentions “biodégradable”, “respectueux de l'environnement” ou toute autre allégation environnementale équivalente. ». L’interdiction est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2022. Un délai d’écoulement des stocks est prévu jusqu’au 1^{er} janvier 2023 pour les produits ou emballages fabriqués ou importés avant le 30 avril 2022. Un guide du CNC est prévu très prochainement pour clarifier les attentes des autorités sur le sujet des allégations environnementales.

For our English-speaking customers, friends, colleagues,

Prohibited environmental claims:

According to Decree No. 2022-748 of April 29, 2022, "It is prohibited to include on a product or packaging, new to the consumer, the terms "biodegradable", "environmentally friendly" or any other equivalent environmental claim." The ban came into effect on May 1, 2022. There is an inventory disposal period until January 1, 2023 for products or packaging manufactured or imported before April 30, 2022. A CNC guide is expected to be released shortly to clarify the expectations of authorities on the subject of environmental claims.

Obligation d’information dématérialisée sur les produits cosmétiques dès janvier 2023

L’article 13 de la loi AGECE prévoit, dès janvier 2023 pour certaines entreprises, l’obligation d’informer les consommateurs sur certaines caractéristiques environnementales de leur produit, notamment la recyclabilité, la réutilisation, le compostage ... Ces informations sont à renseigner sur une « fiche produit » qui devra être facilement accessible au consommateur en ligne. La présence de substance SVHC mais également Perturbateur Endocrinien (PE) sera également une obligation à partir d’un certain seuil (il reste à définir pour les PE), dès que la présence de la substance est avérée (délai de 6 mois).

For our English-speaking customers, friends, colleagues,

Obligation of dematerialized information on cosmetic products from January 2023

Article 13 of the AGEC law provides, from January 2023 for certain companies, the obligation to inform consumers on certain environmental characteristics of their product, including recyclability, reusability, composting ... This information is to be provided on a "product sheet" that will be easily accessible to consumers online. The presence of SVHC substance but also Endocrine Disruptor (EP) will also be an obligation from a certain threshold (it remains to be defined for the EP), as soon as the presence of the substance is proven (6 months delay).

La soumission chimique encore très présente en milieu festif

Dans les bars, les boîtes de nuit, ou même lors de soirées privées, la soumission chimique est aujourd'hui très présente. Depuis 2003, l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) effectue une enquête nationale afin de recenser les cas de soumission chimique en France. Selon l'ANSM, la soumission chimique est « l'administration à des fins criminelles (viols, actes de pédophilie) ou délictuelles (violences volontaires, vols) de substances psychoactives (SPA) à l'insu de la victime ou sous la menace. » En 2019, elle comptabilise ainsi 574 victimes de ce fléau, un chiffre en augmentation de 16,7 % par rapport à l'année précédente. [1] Les substances les plus fréquemment utilisées s'avèrent être les benzodiazépines, qui ont des propriétés anxiolytiques et hypnotiques qui peuvent provoquer une somnolence ou une perte de mémoire. La recherche de benzodiazépines est devenue une prescription courante dans le domaine de la toxicologie et de la médecine légale. Depuis fin mars 2022, les témoignages évoquant des cas de piqûres ou de soumissions chimiques par voie orale lors des soirées festives affluent partout en France. Le 16 juin 2022, la direction de la police nationale recensait 1098 victimes évoquant ce phénomène, parfois accompagné de vertiges, de nausées voire de malaises. [2][3]

C'est pourquoi il est très important dès l'apparition de l'un de ces signes de se rendre chez votre médecin afin de diagnostiquer tout de suite les causes de ces symptômes. Ensuite, le médecin pourra réaliser des prélèvements afin qu'ils soient par la suite analysés par un toxicologue pour déterminer quelle substance est à l'origine de cela. Le laboratoire EXPERTOX peut vous accompagner dans cette démarche avec la réalisation de tests toxicologiques. En effet, dans les cheveux, nous sommes capables de déterminer la présence ou non de drogues, médicaments ou autres composés chimiques par un screening toxicologique.

For our English-speaking customers, friends, colleagues,

Cosmetics as the heart of Christmas

In bars, nightclubs, or even at private parties, chemical submission is now very present. Since 2003, the National Agency for the Safety of Medicines and Health Products (ANSM) has been conducting a national survey to identify cases of chemical submission in France. According to the ANSM, chemical submission is "the administration for criminal purposes (rape, acts of pedophilia) or offenses (voluntary violence, theft) of psychoactive substances (SPA) without the knowledge of the victim or under threat. " In 2019, it counted 574 victims of this scourge, a figure up 16.7% compared to the previous year. [1] The most frequently used

substances turn out to be benzodiazepines, which have anxiolytic and hypnotic properties that can cause drowsiness or memory loss. Benzodiazepine research has become a common prescription in toxicology and forensics. Since the end of March 2022, testimonies evoking cases of injections or oral chemical submissions during festive evenings have been pouring in all over France. On June 16th, 2022, the direction of the national police counted 1098 victims evoking this phenomenon, sometimes accompanied by dizziness, nausea or even malaise. [2][3]

This is why it is very important as soon as one of these signs appears to go to your doctor to diagnose the causes of these symptoms right away. Then, the doctor can take samples so that they can then be analyzed by a toxicologist, to determine which substance is causing it.

EXPERTOX laboratory can support you in this process with the realization of toxicological tests. Indeed, in the hair, we are able to determine the presence or absence of drugs, or other chemical compounds by toxicological screening.

[Sources : [1] Drogues #BalanceTonBar : la soumission chimique, emprises en substances, liberation, Miren Garaicoechea, 13 novembre 2021 https://www.liberation.fr/societe/sante/balancetonbar-la-soumission-chimique-emprises-en-substances-20211113_TQAHJUL2GFHXJOVSWXPBXVLNCU/ ; [2] Violences sexuelles facilitées par la consommation de drogues, Eurotox, 9 mai 2022 <https://eurotox.org/2022/05/09/violences-sexuelles-facilitees-par-la-consommation-de-drogues/> ; [3] Soumission chimique en milieu festif : décryptage du #balancetonbar, Science direct, Leila Chaouachi, Lauriane Charuel, Julie Hérédia et Anne Batisse, novembre 2022].

Vous souhaitez nous rencontrer ?



Nous serons présents à Cosmet'AGORA le 10 et 11 janvier 2023



Nous serons présents au 7^{ème} congrès annuel ERPA à Bruxelles le 2 février 2023, avec l'intervention du Dr Stéphane Pirnay le 2 février à 13h30

Nouveautés et Publications/ News and publications

- Fiche techniques d'analyse - chromatographie liquide à haute pression Romane MABILOTTE & Dr Stephane PIRNAY -Chimie&Compagnies No 14 • JANVIER 2023 p.12.
- Perturbateurs endocriniens et filtres ultraviolets Dorine HANNI, Romane MABILOTTE, Mathilde AGRON, Stephane PIRNAY- Industries cosmétiques numéro 36 • décembre 2022 p.42/43.
- Intervention télévisée « Le Mag de la Santé » sur France 5 le 8 décembre 2022 : Interview du Dr Pirnay sur le risque des compléments capillaires pour masquer la calvitie
- Intervention du Dr Stephane Pirnay à la table ronde du Festival Littéraire « La Chimie est partout ! » organisée par la mairie du 7^e arrondissement de Paris le 24 novembre 2022 : « Chimie du médicament et toxicologie ».
- Intervention du Dr Stephane PIRNAY sur les analyses cannabinoïdes au laboratoire EXPERTO et speed meetings avec le laboratoire EXPERTO- Congrès annuel UIVEC de la filière des extraits de chanvre le 23 novembre 2022 à Paris
- Interview du Dr Stephane Pirnay dans l'émission « 66 minutes » sur M6 le dimanche 9 octobre 2022 : les contrefaçons en cosmétique
- EXPERTOX est officiellement partenaire de ELYSIA BIOSCIENCE, permettant ainsi l'association de l'évaluation du risque, du réglementaire, des dossiers, des testings et de l'efficacité des matières premières, produits finis et emballages.
- Le Dr Stephane PIRNAY a été nommé président d'honneur de l'association « Jeune et engagé » présidée et fondée par Paul AÏSS, Juge-Assesseur au tribunal pour enfants de Pontoise dans le Val d'Oise. L'association est engagée notamment dans la prévention de la toxicomanie et la consommation de drogues chez les adolescents et jeunes adultes.
- Rencontre EXPERTO avec le Président de MILDECA, Dr Nicolas Prisse (La Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives) le 9 novembre 2022 au Ministère des Relations avec le Parlement